

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal **du 26 février 2021**

Date de convocation : 19 février 2021

Sont présents :

Ludivine CHATENET, Anthony CHEZEAUD, Ambre LAZARO, Éric ROSSI, Jacques SABARLY, Sylvain TIXIER, Bruno LABROUSSE, Philippe PEYNAUD, Florence JANNOT

Secrétaire de séance : Mme Ambre LAZARO

Ouverture de la séance à 20h10,

I. Approbation Procès-verbal de la réunion du 29/07/2020.

Monsieur Éric ROSSI, a exposé à l'ensemble des membres du Conseil présents, le procès-verbal de la dernière réunion en date du 8 janvier 2021.

II. Modification de l'ordre du jour – DETR 2021 –acquisition de matériels

Madame CHATENET, présente aux membres du Conseil Municipal, le mail des services de la Préfecture reçu le 26/02/2021, demandant de rectifier le dossier de DETR 2021- acquisition de matériels neufs pour le service technique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents:

- donne un avis favorable à ces acquisitions.
- approuve les devis de
 1. MARIDAT, de 30 100.00 € HT pour l'achat de l'épareuse
 2. MARIDAT, de 3 060.00€HT pour l'achat d'une benne multiservice
- sollicite une subvention DETR 2021.
- arrête les modalités de financement comme suit :
 - a)-subvention DETR 2021 DE 40% : 13 264.00 €.
 - b)-Part restante de la dépense : 19 896€ HT
- adopte l'échéancier prévisionnel des dépenses comme ci-dessus en chargeant le Maire par intérim d'inscrire cette opération au B.P 2021.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°1/2021 du 8 janvier 2021

III. Financement DSIL –mise en valeur du bourg

Le Maire par intérim rappelle le projet de travaux prévus pour la sécurisation et la mise en valeur du Bourg. Madame le Maire par intérim propose de faire une demande de DSIL en plus des demandes de DETR, afin de financer le projet. Le Maire par intérim demande au Conseil Municipal de bien vouloir examiner sa proposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Sollicite : une subvention DSIL 2021
- Arrête : les modalités de financement comme suit :
 - a) Subvention DETR 2019 (50%) – 23 904,88€
 - b) Subvention DETR 2021 (35%) – 8 099,14€
 - c) Subvention DSIL 2021 – 24 756,10€
 - d) Autofinancement – 14 190,03€
- Adopte : l'échéancier prévisionnel des dépenses comme ci-dessus en chargeant le Maire par intérim d'inscrire cette opération au B.P 2021.

IV. Convention CNRACL

Madame le Maire par intérim donne lecture au Conseil Municipal du courrier transmis par le Centre de Gestion de la Creuse. Madame le Maire par intérim précise que le CDG de la Creuse est un intermédiaire entre la CNRACL et les communes, et qu'il assure actuellement un certain nombre de missions pour notre collectivité. La dématérialisation de certains actes rend nécessaire la mise en place d'un conventionnement régissant les relations du Centre de Gestion et des collectivités affiliées dans ses compétences en matière de retraite. Madame le Maire par intérim donne lecture de la convention et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- Accepte la convention sur la dématérialisation des procédures CNRACL entre le Centre de Gestion et la Commune
- Autorise Madame le Maire par intérim à signer cette convention et toutes les pièces afférentes à ce dossier

V. Compte Épargne Temps

Madame Ludivine CHATENET présente les documents relatifs au Compte Épargne Temps (CET), présentés lors de la commission Ressources Humaines du 19 février 2021, à l'ensemble du Conseil Municipal.

Monsieur Éric ROSSI, rappelle que le Centre de Gestion de la Creuse n'a pas encore répondu aux interrogations de la commission, et précise que le dossier devra être présenté en Comité Technique, et de ce fait sera représenté en conseil municipal ultérieurement.

VI. Projet CLAVEYROLAS/VALLESPI

Madame Ludivine CHATENET présente aux membres du Conseil, le courrier en date du 13 janvier 2021 de Madame VALLESPI et de Monsieur CLAVEYROLAS, ainsi que les dossiers d'urbanisme qui avaient été déposés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte de donner un avis favorable au projet de construction d'une habitation et d'une création d'activité maraîchère biologique

VII. Panneaux solaires - avis

Madame Ludivine CHATENET informe que plusieurs sites ont été sélectionnés sur la commune, pour un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques. Madame Ludivine CHATENET explique que la commune doit seulement donner son avis, et qu'elle n'a aucun pouvoir sur ce projet, étant donné que les terrains concernés relèvent du domaine privé. Madame Ludivine CHATENET précise, qu'avec un avis favorable la commune, réunie avec la Communauté d'agglomération et les autres communes favorables au projet, aurait plus de poids pour négocier le pourcentage de la part financière qui revient aux communes.

Monsieur Philippe PEYNAUD étant directement concerné par le projet, a quitté la salle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable au projet.

VIII. Correspondant tempête

Madame Ludivine CHATENET présente le courrier le courrier d'ENEDIS, qui demande un volontaire susceptible de faire le lien entre ENEDIS et la commune, afin de renforcer la rapidité et l'efficacité du dépannage en cas d'aléa climatique important.

Monsieur Anthony CHEZEAUD se porte volontaire.

IX. Présentation du site internet

Madame Ludivine CHATENET présente aux membres du Conseil municipal le site internet de la commune. Le futur site de la commune fait l'unanimité auprès du Conseil Municipal.

X. Organisation du bureau de vote

Le conseil Municipal s'est mis d'accord comme suit, pour l'organisation du bureau de vote, pour les élections municipales partielles du 21 et 28 mars 2021 :

Président : Ludivine CHATENET

Suppléant : Éric ROSSI

Le 21 mars 2021 :

de 8h00 à 12h00 – Bruno LABROUSSE, Jacques SABARLY, Ambre LAZARO

de 12h00 à 15h00- Philippe PEYNAUD, Anthony CHEZEAUD, Ludivine CHATENET

de 15h00 à 18h00 – Sylvain TIXIER, Éric ROSSI, Jean-Baptiste MOREAU

Le 28 mars 2021 :

de 8h00 à 12h00 – Bruno LABROUSSE, Jacques SABARLY, Ambre LAZARO
de 12h00 à 15h00- Philippe PEYNAUD, Anthony CHEZEAUD, Florence JANNOT
de 15h00 à 18h00 – Sylvain TIXIER, Éric ROSSI, Jean-Baptiste MOREAU

XI. Questions diverses

- a) Madame CHATENET, informe les membres du Conseil Municipal, qu'elle a eu ce vendredi 26 février un rendez-vous avec des administrés de la commune, qui ont un projet de camping sur leur terrain (tentes et camping-car pour environ une dizaine de personnes). Madame CHATENET précise ne pas s'être opposé au projet mais qu'elle a précisé que plusieurs démarches administratives et d'urbanismes seront nécessaire, ainsi que l'accord des services de la Préfecture.
- b) Madame CHATENET demande un volontaire pour la remplacer au conseil d'exploitation conseil d'exploitation des régies de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux pluviales urbaines, se tiendra le mardi 9 mars 2021 à 16h30 en salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération et ayant pour objet le budget 2021. Monsieur Sylvain TIXIER se porte volontaire.
- c) Madame CHATENET, annonce que le 17 mai 2021 à l'occasion de la Journée Mondiale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, que chaque Mairie est invitée à participer à l'opération Arc-en-ciel. Le drapeau arc-en-ciel, symbole contre les discriminations de sexualité et de genre, sera hissé sur le fronton de chaque collectivité s'engageant aux côtés de l'association LGBTQIA+ Creuse.

Madame CHATENET explique que pour cette journée l'école de MONTAIGUT LE BLANC travaillera sur le thème de la tolérance.

Monsieur Éric ROSSI, s'oppose à l'utilisation du drapeau LGBT et précise que la tolérance ne se réduit pas à un jour, mais que c'est au quotidien que nous devons la mettre en pratique et l'enseigner aux générations futures. Madame Florence JANNOT et Messieurs Philippe PEYNAUD et Jacques SABARLY rejoignent les propos de Monsieur ROSSI.

De ce fait, Madame CHATENET propose que ce soit les enfants qui réalisent leur propre drapeau de la tolérance. L'idée fait l'unanimité auprès des membres du Conseil. Madame CHATENET abordera le projet avec les enseignantes.

- d) Madame Ambre LAZARO informe qu'en collaboration avec les Mairies de Saint-Silvain et de Gartempe, une bourse aux plantes, avec des animations, sera organisée le 2 mai 2021 de 10h00 à 14h00, au stade de MONTAIGUT LE BLANC. Des flyers seront distribués dans les communes.

Fin de la séance à 22h00